ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. Autres départements 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)...... 50 cent. ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 75 cent. (- d° -)...... 1 fr. 25 RECLAMES 3° page

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La lutte en Asie-Mineure. L'état des forces en présence. Les premiers succès des Grecs. Ces succès peuvent être décisifs par l'union étroite des Alliés. Les nouveaux impôts et l'étrange initiative étatiste. — Les Boches ne veulent rien payer! — Les travaillistes anglais et le bolchevisme. Le Capital et le Travail.

L'armée grecque n'a pas perdu de temps après la décision obtenue par M. Venizelos à Boulogne. Elle a im-médiatement attaqué les troupes nationalistes turques et les premiers résultats sont heureux. Il convient, cependant, d'être réservé dans les pronostics. Moustapha Kemal se rendant compte de l'importance de la lutte paraît résolu, en effet, à éviter une guerre à grande échelle. Il compte épuiser l'armée grecque en l'attirant dans l'intérieur et en la harcelant par des attaques de détail.

Mais puisque la guerre a repris en Orient, les Alliés doivent accorder aux troupes hellènes le maximum de concours matériel pour déjouer les plans des Ottomans. Il y va de la sécurité européenne. Les *Débats* donnent quelques pré-

cisions intéressantes sur l'état des forces en présence au moment où la lutte s'engage.

Les troupes grecques comptent 90.000 hommes, bien entraînés et bien approvisionnés.

Les forces kemalistes dont l'effectif total est mal connu et doit être très variable, souffrent de toutes les faiblesses des contingents d'irréguliers. Le Turc d'Anatolie a été de tout temps un remarquable soldat : sobre et résistant, on peut en obtenir de grands efforts s'il est bien encadré. Mais à l'heure actuelle, les bandes de Moustapha Kemal, bien approvisionnées en fusils et en munitions d'infanterie, ne disposent que de très peu d'artillerie et elles emploient très mal les pièces qu'elles possèdent : si elles acceptent le combat régulier, il est à prévoir qu'elles ne pourront pas tenir devant les troupes grecques. D'autre part ces contingents, hâtivement levés dans un moment d'enthousiasme, ne constituent pas des troupes stables qu'on puisse grouper et manier suivant de larges vues stratégiques : les nécessités du ravitaillement en vivres semblent devoir donner aux efforts des kemalistes un caractère local et

Enfin si l'on considère la nature du terrain, très compartimenté, on voit que les Grecs auront à soutenir, non pas une guerre régulière, mais une guerrilla qui doit rappeler les expéditions coloniales. Leur tâche sera toutefois facilitée par les chemins de fer; s'ils arrivent à se rendre maîtres des grandes lignes de communication, ils pourront augmenter le rendement de leurs troupes en leur donnant une mobilité suffisante; l'avance le long d'un chemin de fer est incomparablement plus aisée que le long des pistes africaines. La question paraît dominée actuellement par l'importance du matériel de chemin fer dont les Grecs peuvent disposer : c'est de cela que dépend la rapidité de leurs opérations, condition essentielle du succès.

Aux dernières nouvelles l'armée grecque estime qu'elle doit pouvoir remporter un succès décisif en trois semaines.

Dans les milieux militaires alliés on se montre beaucoup moins optimiste. On est convaincu que la campagne de « guerrillas », voulue par Moustapha Kemal, tiendra les Hellènes en échec pendant un temps beaucoup plus long. Ces derniers ont néanmoins amorcé les opérations avec fougue et avec intelligence en portant tous leurs efforts vers les voies ferrées. Il semble bien que le succès réponde à leurs projets, qui vont être secondés par des renforts britanniques partis de Malte.

Mais, encore une fois, — c'est le maréchal Foch qui l'affirme, - le succès ne peut être envisagé que par l'union étroite de tous les Alliés.

Il ne faut pas perdre de vue que la Russie absente du règlement de compte en Orient, s'efforce de brouiller les cartes et pousse l'Asie à la Révolution. L'union absolue des puissances de l'Entente peut seule triompher de toutes les difficultés qui vont s'accumuler. On saura le comprendre à Londres, à Rome et à Paris...

bleau permettant au contribuable de calculer les impôts qu'il aura à payer. Le total est énorme et il est infiniment probable que les Français, vainqueurs, seront beaucoup plus écrasés par les charges fiscales que les Boches qui sont les vaincus!...

Mais l'heure n'est pas aux récriminations, Nos poilus ont sauvé la France. Les contribuables doivent accepter de bonne grâce tous les sacrifices qu'on leur demande pour la restauration du pays.

Cela, à condition qu'une paperasserie imbécile ne brise pas les initia-tives du commerce et de l'industrie, rendant ainsi impossible le relèvement économique indispensable pour faire le régime instauré par Lénine est face aux charges qui vont écraser le

Louis Forest, le spirituel chroniqueur du Matin, nous montre précisément, dans le même numéro, à la la bourgeoisie? Les Travaillistes quelles absurdités aboutit l'initiative ne veulent-ils supprimer la guerre étatiste, toujours irresponsable!...

« Il faut d'urgence, dit notre confrère, alléger au moins les fardeaux inutiles dont sont accablés ceux dont l'intelligence crée cette activité qui rend le Travail utile et le Capital l'autre, n'étant point les payeurs, ils imaginent cent façons d'empêcher de fabriquer et d'exporter. Exemple entre mille: Un industriel de l'Est, qui usine du matériel de brasserie, avait eu la bonne idée de se créer pendant la guerre, en Espagne et en Italie, une clientèle à laquelle il avait démontré que les Français savent faire de la bière aussi bien que les Allemands. Il réussit. Tout le monde était satisfait; mais maintenant les gares frontières de Modane, Vintimille, Cerbère, que de prêcher la lutte des classes ?... sont presque constamment fermées. Le trafic est suspendu et même les marchandises font demi-tour. Pendant ce temps, les Allemands s'occupent auprès de la clientèle! »

Produisez, exportez pour améliorer le change, ne cesse-t-on de dire au producteur français et lorsque ce dernier veut suivre le conseil on le met dans l'impossibilité de travailler! On l'empêche d'encaisser, mais on lui réclame des impôts formidables. Comment la France peut-elle se relever avec une pareille tactique des dirigeants qui semblent se donner pour unique mission de briser les initiatives heureuses?

Le contribuable français est tout disposé à faire l'effort maximum dans l'intérêt du pays, encore conviendrait-il que l'Etat ne décourageat pas ces initiatives sans lesquelles la France est vouée à la banqueroute.

La constitution d'un ministère allemand est chose difficile en raison de la composition du Reichstag, disionsnous dimanche; mais si les groupes ont du mal à se mettre d'accord en ce qui concerne la politique, il est un point sur lequel l'unanimité est absolue : avec un ensemble significatif les divers partis entendent se soustraire aux engagements pris à Versailles par les vaincus.

La Deutsche Zeitung nous le signifie brutalement. Parlant de la prochaine conférence de Spa, la feuille

« ... Ce que nous savons c'est qu'il nous sera impossible de payer la CENTIÈME partie des CENT milliards que nous réclame la Fran-

Et plus loin: Nous ne pouvons RIEN PAYER après la spoliation systématique, la destruction de nos forces productives qui ont suivi l'application

Un milliard? Non, pas même C'est net! Les Allemands ont sau-

du Traité de Versailles.

vagement ravagé dix de nos départements et ils prétendent ne rien A Boulogne on a prévu des sanctions: mainmise sur les douanes alle-

mandes et occupation militaire de nouvelles provinces. Que les Alliés se déclarent fermement résolus à exécuter ce programme et les Allemands modifieront leur

Mais dès aujourd'hui il paraît certain qu'on n'obtiendra rien de Berlin sinon par la manière forte!

Les travaillistes britanniques (qui sont les socialistes unifiés de l'Angleterre, viennent de tenir leur congrès à Scarborough.

Ils expriment l'espoir de s'emparer

Le Matin du 26 juin publie un ta- , et affirment qu'ils sauront mettre fin La délégation italienne à la guerre entre les peuples civilisés.

Ce n'est pas la première fois que la promesse est faite par les internationalistes. Nous souhaitons sa réalisation. Mais aussi longtemps que dure-ront la mauvaise foi des Boches et leur refus de désarmer, il sera prudent de prendre des précautions contre la revanche dont rêvent les Allemands!

Les travaillistes ont, en outre, refusé d'adhérer à la 3º Internationale. « Nous ne sommes pas des révolutionnaires décidés à nager dans le sang... », a déclaré un des leaders du Parti.

Tout cela est parfait. Les socia-listes anglais reconnaissent ainsi que un régime odieux qui ferait le malheur de l'humanité. Mais pourquoi après cette décision de bon sens déclarer la guerre au Capitalisme et à la bourgeoisie? Les Travaillistes entre peuples que pour favoriser la

guerre civile. Aucun avenir n'est possible, pour les Nations sans une coopération étroite du Capital et du Travail. Au lieu de décréter la guerre au preleurs font: « Fabriquez! Exportez, c'est le salut de la nation! » et de l'autre, n'étant point les périté mondiale. Une union loyale entre eux serait féconde et heureuse pour tout le monde. Là est la solution de l'apaisement général. Le moyen est aisé. Il faut que le pro-duit appartienne par moitié à l'un et

Le jour où travailleurs et capitalistes s'attelleront, sans arrière-pensée, à la réalisation du problème, on aura vraiment travaillé au bien-être de tous. Cela ne vaudrait-il pas mieux

INFORMATIONS

La Société des Nations sera-t-elle convoquée?

Les Alliés ont demandé au président Wilson de convoquer la première réunion de l'assemblée de la Société des Nations. On déclare dans les milieux offi-

ciels américains que la convocation ne sera pas faite immédiatement, parce qu'on ne s'est pas encore mis d'accord sur la date et le lieu de la réunion. Les uns désirent que l'assemblée se réunisse à Genève, les autres recommandent Bruxelles.

La Conférence de Spa se réunira le 5 juillet

On annonce que lord Kilmarmook. chargé d'affaires britannique à Berlin, a notifié au ministère des affaires étrangères allemand que la date de la conférence de Spa était définitivement fixée au 5 juillet.

En Allemagne

D'après la « Freiheit », le nombre des sans travail était dans l'empire de 270.000, à la date du 1er juin. Le maréchal Hindenburg a adressé aux habitants de la Haute-Silésie un pressant appel pour les inviter à se

déclarer en faveur de l'Allemagne. Les Grecs contre les Turcs

L'avance des troupes helléniques et la fuite en désordre des bandes nationalistes dès les premières attaques provoquent, dans les milieux turcs une grande impression et un profond abattement.

La presse turque ne cache pas que la situation devient très grave. Les nouvelles reçues de la région d'Ismidt montrent que les bandes nationalistes ayant subi des pertes im-

portantes, se retirent et que le général Ali Fuad, commandant les rebelles, abandonne Kandra, son centre d'opération sur Zongoulda et Ismidt.

Krassine

L'Illustrated Sunday Hérald aporend que M. Lloyd George a décide d'accorder une nouvelle entrevue à Krassine avant jeudi, date de son départ pour la conférence de Bruxelles. Ce journal ajoute que la mission de Krassine a pratiquement échoué, le gouvernement de Moscou n'ayant pu fournir aucune garantie quant à la sécurité des marchandises ou des

produits à exporter. Toutefois, les efforts se poursuivent en vue de résoudre, si possible, les difficultés auxquelles on se heurte. du pouvoir dans un avenir prochain On garde peu d'espoir de succès.

reçue par les Soviets

On mande de Moscou que pour accueillir la délégation travailliste italienne, les journaux bolcheviks ont publié des manchettes révolutionnaices. On a rendu aux délégués les honneurs militaires. Les représentants italiens ont été logés dans le palais de la troisième internationale.

M. Serrati a déclaré qu'en défendant la révolution russe, il défendait la révolution mondiale.

Au nom du gouvernement soviétique, le camarade Antzelovitch a affirmé que l'heure était proche où le fracas des canons de l'armée rouge retentirait à travers l'Europe et où l'on planterait un drapeau rouge en Italie, en France et en Angleterre.

Le citoyen Délinières parla au nom des communistes français.

Les troupes grecques

continuent à avancer Les avant-gardes hellènes s'étendent sur une ligne passant au nord de Soma, Guelembe, à l'est d'Ak-Hissar et à l'ouest de Marmara, Adala, à l'est de Philadelphie, Ideli, Baliam, Bolidag, jusqu'au Méandre, à l'est de Kiosk. De forts détachements balayent a zone occupée.

Les habitants turcs des régions occupées expriment leur joie et leur soulagement pour avoir été délivrés de la tyrannie kémaliste.

Des navires français appareillent pour la Turquie

En raison de la tournure que prennent les événements d'Orient, le gouvernement vient de donner l'ordre au préfet maritime d'envoyer dans les caux turques le cuirassé Jean-Bart et m et Capitaine-Mehl.

Ces bâtiments procèdent actuellement à leurs approvisionnements. Ils sont prêts à quitter Toulon au premier signal pour Constantinople. D'autres désignations sont envisagées en haut lieu.

Des chambres ardentes contre les spéculateurs

M. Archimbaud, député, a fait part a ses collègues de la sous-commission des spéculations d'une proposition de loi tendant à organiser dans chaque chef-lieu de corps d'armée des Chambres de justice chargées de juger les profiteurs et les spéculateurs.

Dans le jury de ces Chambres siègeraient des représentants des aniens combattants, des Bourses du Travail, des Chambres de commerce et d'agriculture, etc.

Le moratorium de 90 jours Le « Journal Officiel » publie un

décret prorogeant pour une nouvelle période de 90 jours le moratorium maintenu en vigueur à l'égard des débiteurs auxquels il est encore appli----<>綴<>---

Chambre des Députés

Séance du 28 juin 1920

La Chambre vote le projet des douzièmes provisoires pour le mois de juillet. Puis elle discute le budget des P. T. T. et vote un crédit de 110.000 fr. pour augmenter le traitement des inspecteurs des P. T. T.

MM. Sayot et Patureau demandent que l'on emploie davantage dans les oureaux des Postes des veuves de a guerre. Le budget des P. T. T. est

La Chambre discute le budget du ravitaillement général. M. Patureau parle en faveur des familles nombreuses : une famille de 3 enfants doit être considérée comme famille nombreuse quand il s'agit du bénéfice de l'exemption de l'augmentation

M. Outrey demande que le régime d'exception pour les exportations et importations de riz et de viandes frigorifiées prenne fin.

M. Leboucq déclare qu'il faut en finir avec le compte spécial du ravitaillement pour revenir à une situation normale. Le compte spécial des deux sections du ravitaillement présente un déficit de 6 milliards. Ce régime a assez duré.

M. Isaac, ministre du commerce. dit que le Gouvernement est décidé à faire cesser les services du ravitaillement. Pendant 1 an, le Gouvernement achètera encore le blé; mais tous les autres produits vont être laissés au régime de la liberté.

Les divers chapitres du budget du ravitaillement sont votés.

Il y a quelques jours, une question était posée au ministre de la guerre, par M. Delport, député du Lot, au sujet du licenciement des veuves de guerre et des mutilés employés dans es administrations militaires à titre temporaire.

Une circulaire ordonnait de faire subir un examen (?!!), à tous les employés occupés dans ces adminis-

M Louis Delport demandait au mi-nistre de vouloir bien maintenir dans ces emplois les mutilés et les veuves de guerre, car, disait-il avec raison, les emplois qu'occupaient ces victimes de la guerre « n'exigeaient aucune connaissance spéciale, ni même

une instruction développée Le ministre a répondu qu'il « ne saurait être question de surseoir à l'examen en ce qui concernait les veuves de guerre », mais il a ordonné de suspendre les licenciements jusqu'à nouvel ordre en ce qui concerne les mutilés ».

Les mutilés ont satisfaction. C'est déjà un résultat. Mais les veuves de guerre, les femmes de ceux qui sont tombés pour le pays, qui ont laissé, la plupart, une famille dans la détresse, ces veuves doivent subir le

sort commun. Il semblait que les veuves de guerre avaient des droits acquis pour être protégées, défendues contre la dureté de la société, au nom de la Nation. Eh bien, si elles ont ce droit, il n'y les torpilleurs d'escadre Bison, Man- a pas de faveurs pour elles. Les faveurs sont pour... d'autres.

Nous ne voulons pas établir de cas particuliers, bien que ces cas démontreraient amplement l'injustice commise par la circulaire ministé-

Il y a des veuves de guerre qui étaient occupées dans les administrations militaires pour faire un travail purement manuel, qui ne comporte aucune connaissance spéciale.

Pendant trois ans, ces femmes ont fait leur service comme tous les autres employés ont fait le leur, à la satisfaction des chefs.

Une circulaire survient ordonnant de faire passer un examen à ces employés, veuves de guerre et mutilés compris.

Et alors, ces veuves de guerre dont l'instruction n'est pas très développée doivent subir les mêmes épreuves que les jeunes filles de 17 et 20 ans qui sortent des écoles, munies de diplômes universitaires.

Le résultat n'est pas douteux. Les veuves de guerre qui, au temps où leur mari vivait, n'assuraient que les besoins du ménage et l'entretien des enfants, ont depuis longtemps oublié les règles grammaticales et l'histoire et la géographie. Elles sont recalées. Et le gagne-pain que la Nation devait leur assurer leur est re-

Or, parmi ces veuves de guerre, il en est qui, depuis 3 ans accomplissaient chaque jour une tâche qui ne demandait aucune connaissance spéciale, soit en grammaire, soit en mathématiques.

Cette tâche sera accomplie par des jeunes filles diplômées. Certes, tant mieux pour elles : une sinécure s'est offerte, elles l'ont;

qu'elles en jouissent. Mais à côté d'elles, n'y a-t-il pas place pour les pauvres femmes qui ont perdu à la guerre depuis 1914 leur mari, leur frère, leur beau-frère. Ces femmes sont sans ressources et elles ne demandent qu'à travailler pour la Nation dans les services créés par la Nation, pour elles et pour les mutilés. M. Louis Delport, député de Cahors, a posé la question au ministre de la

guerre. La réponse est formellement hostile aux veuves de guerre. Ce n'est pas cette réponse que méritaient les veuves de guerre jetées

sur le pavé. Ah! ça, est-ce que les promesses faites pendant la guerre à toutes ces victimes seraient déjà oubliées? En faveur de qui? Il faut le dire haute-

Si la Nation doit être reconnaissante, c'est envers ces victimes-là. Tout prouve que c'est le contraire. Pour quelles raisons ? Jetons un voile. Mais, dans notre indépendance hautement affirmée, nous estimons qu'il est honteux que ce soit la faveur, rien que la faveur politicienne qui domine encore, toujours,

S'il est des faveurs à accorder, elles appartiennent d'abord aux victimes

de la guerre. Les solliciteurs d'emplois administratifs prendront ceux qui resteront. Il y en aura, malheureusement, toujours assez. Quand il n'y en a pas, on sait bien en créer... pour les amis!

> LOUIS BONNET. **---->**※<--

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7° dont les noms suivent: Bouissou Fernand-Marcel: bon soldat. A trouvé une mort glorieuse le 9 septembre 1914, à la ferme des Grandes-Perthes

Guillen François-Marius : bon et brave soldat. A trouvé une mort glorieuse en s'élançant à l'assaut de fortes positions ennemies, le 7 mars 1915, devant Perthesles-Hurlus (Marne). A été cité.

Lafforgue Pierre: très bon caporal.
Blessé le 27 août 1914 par une balle à

(Marne), en s'élançant à l'attaque. A été

Angecourt (Ardennes). A trouvé une mort glorieuse le 7 mars 1915, en s'élançant à assaut devant Perthes-les-Hurlus. A été

Benard Albert-Georges: très bon so'dat. Tué à son poste de combat le 17 avril 1918, au secteur d'Hourges-Hangard (Somme).

Beaupetit Roger : très bon soldat. Tué à son poste de combat, le 19 juillet 1918, devant Port-à-Binson. A été cité.

Birgand Raymond-Eugène: bon et brave soldat. Grièvement blessé à son poste de combat dans la tranchée, le 2 juillet 1916, au bois de Vaux-Chapitre devant Verdun. Est mort le 6 des suites de ses blessures.

Billard Léon-Elie : soldat. Tué à son poste de combat le 31 mars 1916, en pre-mière ligne à la Harazée, secteur d'Ar-

Honorariat

Par décision ministérielle en date du 14 juin, notre compatriote M. Aladel (Victor), est placé dans la position d'officier honoraire avec le grade d'officier d'administration de

Service de santé

M. Lacassagne, médecin-major de 2º classe des troupes d'occupation du Maroc, est réintégré dans les cadres et affecté place de Cahors.

Justice de paix

M. Guilhem Charles, notaire, est nommé suppléant du juge de paix de Lalbenque en remplacement de son père, atteint par la limite d'âge.

Question au ministre

de la guerre M. Loubet sénateur, demande à M. le ministre de la guerre dans quelles conditions est accordée, par les corps de trou-pe, l'allocation spéciale de 1 fr. 70, si les militaires qui ont comparu devant une commission de réforme postérieurement au 18 juin 1919 n'ont plus droit à cette allocation et si l'on ne pourrait pas, le cas échéant, en faire bénéfier ceux qui justifient avoir formulé leur demande au moins deux mois avant cette date.

Réponse. — L'allocation journalière spéciale instituée par le décret du 1er janvier 1915 aété payée, jusqu'à la date extrême du 30 septembre 1919, aux seuls militaires renvoyés dans leurs foyers et proposés par une commission de reforme antérieurement au 18 juin 1919 pour l'obtention d'une pension ou d'une gratification. Les militaires proposés pour une pension d'invalidité postérieurement au 18 juin 1919 reçoivent en vertu du décret de la même date, une allocation provisoire d'attente déterminée d'après le taux de la pension prévue pour leur grade et leur invalidité par la loi du 31 mars 1919, et ne sauraient pénéficier concurremment des avantages du régime antérieur.

Question au ministre

des pensions M. Joseph Loubet, sénateur, demande à M. le ministre des pensions, des primes et des allocations de guerre siles anciens soldats de 1870-1871, titulaires d'une gratification renouvelable de 300 fr. à titre de blessé, peuvent bénéficier d'une majoration quelconque en l'état actuel de la légis-

Réponse. — Réponse négative, la loi du 25 mars 1920 qui a institué des majorations de pensions n'étant applicable qu'aux pensions fondées sur la durée des ser-

Le parc public

Les portes du parc ont été ouvertes au public, pour la première fois, dimanche à 3 heures.

Nombreux furent les visiteurs qui s'y rendirent et profitèrent durant quelques heures du frais ombrage, sous les massifs magnifique qui ornent le parc.

nir Cadurcien, donna un de ses meilleurs concerts, aux applaudissements chaleureux du public.

Mairie de Cahors

M. le maire de la ville de Cahors prévient le public qu'en raison du manque d'eau dans les quartiers élevés de la ville, à la date de ce jour : Les fontaines seront ouvertes à partir de 7 heures 30.

De 9 heures à 11 heures, les fontaines du bas de la ville seront fermées pour permettre d'alimenter les quartiers de Labarre.

De 11 heures à 16 heures, l'eau sera distribuée dans toute la ville.

De 16 heures à 18 heures les fontaines du bas de la ville seront refer-

De 18 heures à 20 heures 30, toutes les fontaines seront ouvertes. Cahors, le 26 juin 1920.

Pour le Maire : Le Commissaire de police.

Les pièces d'argent

Ce ne sont pas seulement les pièces suisses qui vont être retirées de la circulation, mais toutes les pièces d'argent de l'Union latine.

Les pièces italiennes n'ayant plus cours en France depuis longtemps, restent les pièces grecques, suisses et belges.

Nos grands confrères annoncent que toutes ces pièces cesseront d'avoir cours en France — et réciproquement les pièces françaises à l'étranger à partir du 1er octobre prochain.

Le concours de pêche

Dimanche, malgré la lourde chaleur, de nombreux pescofis se sont alignés, le long de la berge du Lot pour prendre part au concours de pêche à la ligne organisé par la société de pisciculture.

Pendant 3 heures, gaule tendu les sympathiques concurrents suivirent avec attention et émotion le bouchon. Mais les poissons faisaient peu de cas des appâts pourtant copieux et alléchants que les pescofis renouve-

laient souvent à l'hameçon. Gens placides avant tout, confiants dans leur habileté proverbiale, les concurrents attendaient imperturba-

bles la « touche ». Tout à coup, des cris : N'en tén un! » Et tous les spectateurs se précipitent, pour voir le « trégond frétillant C'est le premier poisson pris. Les concurrents jalousent l'heureux collègue mais restent imperturbables. Chacun aura son tour. Au bout des 3 heures, 34 pescofis sur 50 eurent leurs trois ou quatre poissons.

Le concours terminé, le palmarès dut être établi sur place. Le voici:

Les 3 plus gros poissons

1. Vidaillac, employé du gaz; 2. Vidaillac, bourrelier; 3. Sarrazin,

Au plus grand nombre de poissons 1. Blaviel (29 pièces); 2. Valéry; 3. Cubaynes; 4. Cluzel Baptiste; 5 Couderc Léon; 6. Hormières, fils; 7. Trouillet; 8. Paganel; 9. Cluzel Pierre; 10. Antonio; 11. Roy; 12, Miquel Jean; 13. Bugès; 14. Rollès Fernand; 15. Sauvage; 16. Miquel; 17. Estradel; 18. Augeraud; 19. Du-ont; 20. Astruc; 21. Valet; 22. Plaacassagne; 23. Craste; 24. Héreil.

Au plus petit poisson

Fourastié.

Les concurrents plièrent les lignes et enchantés de leur journée, rentrèrent en ville.

Lauréats et bredouilles fraternisèrent le soir en un banquet fraternel et firent honneur au succulent menu que leur servît M. Tocaven, de l'hôtel du Lion d'Or.

Et si, les pêcheurs doivent observer, sur les rives le silence absolu par crainte d'effrayer les poissons, ils surent le rompre, le soir, nendant et après le dîner pour raconter de belles et épiques parties de pêche.

Détail à noter : les conteurs de pêches miraculeuses étaient ceux qui n'avaient pas pris un poisson pendant le concours.

Les chants succédèrent aux his-

L'excellente société musicale l'Ave- | toires de pêche, et la soirée se termina au milieu de la joie générale des pescofis qui se donnèrent rendezvous sur le bord du Lot pour le concours prochain.

Nos félicitations à tous les lau-

Education physique Pour nos enfants!! Santé et moralité

Le Camp de vacances du 17° C. A sera organisé à Aspet (près Luchon), à partir du 4 août et, en principe, pour une durée de six semaines. Y sont admis les garçons âgés de 14 ans et plus, appartenant à une société scolaire ou à une société agréée.

Toutefois, et dans la limite des places disponibles, les jeunes gens n'appartenant à aucune société, et qui en feraient de demande, pourront être autorisés à séjourner dans les camps

de vacances. Séjour de toute durée avec un minimum de huit jours.

Les jeunes gens devront apporter leur couvert (assiette en métal, cuiller, fourchette, couteau, quart ou go-

Ils devront être munis de linge de rechange et de serviettes en nombre suffisant, mais ne pas s'embarrasser de trop de vêtements. Prévoir néanmoins des soirées assez fraîches, ainsi que les cas de pluie.

Demandes. — Elles doivent être adressées au Général Commandant le 17° C. A. (Direction Régionale d'I. P.), mais remises au lieutenant Duluc, chef de section subdivisionnaire d'I. E. P., Cahors, qui en assurera la transmission immédiate.

Ces demandes, signées par le père de famille, indiqueront la date d'arrivée de l'enfant au camp et la durée probable de son séjour; elles men-tionneront l'engagement de régler par semaine et d'avance les frais d'entretien, 4 fr. à 4. fr. 50 par jour, tout compris, sauf le voyage, et l'engage-ment pour l'enfant de se conformer au règlement du Camp, établi dans l'intérêt de sa santé et de sa moralité.

Le réglement des campeurs sera adressé à leurs familles comme suite aux demandes de séjour et dès qu'elles seront agréées.

PROGRAMME

1° Tous les jours une leçon d'éducation physique de 45 minutes appropriée à l'âge des jeunes gens (une tenue légère, maillot, culotte de sport, sandales, est recommandée).

2º Des excursions avec séances de topographie élémentaire, visite de monuments historiques, parties de

3° Les bains et la pratique de la natation seront obligatoires partout où ce sera possible.

4° En fin de stage un concours sera organisé entre les jeunes gens.

Transport. — Les jeunes gens voyagent à demi-tarif. Tenir compte du fait que les Compagnies mettent parfois 15 jours à 3 semaines pour donner satisfaction et, pour ce, adres- tombée sur Cahors. ser les demandes pour le 12 juillet, au plus tard, au lieutenant Duluc qui, par courrier tournant, enverra les renseignements nécessaires.

Le lieutenant Duluc sera détaché au camp de vacances, surveillera de façon toute spéciale les jeunes gens de la 3° subdivision et se fera un plaisir de renseigner leurs familles par correspondance.

Aviron cadurcien

Section Football

Tous les membres sont priés de vouloir bien assister à l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 29 juin à 20 heures et demie au siège de la société, café de la Promenade. Admission des nouveaux membres. Paiement des cotisations et affiliation à l'U. S. F. S. A. pour les championnats de 3° série. Questions diverses.

Le Président, GAGNAYRE.

Examens

Par arrêté du ministre de l'instruction publique:

Est fixée au samedi 24 juillet, la date d'ouverture ,dans les départements, de la session d'examen pour l'obtention du brevet élémentaire de l'enseignement primaire et du con-

cours d'admission aux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, précédemment fixée au 26 juillet par arrêté en date du 22 mars 1920.

Enfants assistés

A partir du 1er avril dernier, les prix de pension des pupilles de l'As-sistance publique du Lot sont fixés

comme suit.		
Enfants		
de la naissance à 1 an	55	fr.
de 1 à 2 ans	50))
de 2 à 4 ans	45))
	40	"
de 4 à 10 ans	20	
de 10 à 13 ans	. 90	"

Les personnes désireuses de prendre en nourrice, ou en garde des pupilles de l'assistance sont priées d'adresser leur demande à M. l'Inspecteur de l'Assistance publique à Cahors. (ancien évêché) en indiquant leur adresse d'une façon précise.

Autobus

Le service de Montcuq à Cahors et de Cahors à Montcuq sera rétabli à partir du 1er juillet :

Départ Monteuq: 7 h. matin; ar. rivée Cahors, 8 h.

Départ Cahors : 5 h. soir ; arrivée Monteug 6 h.

Prix des places : aller, 4 fr. Aller et retour : 7 fr. Le paiement des petits colis non volumineux sera laissé à la généro-

sité du client. Jusqu'à réception d'un autobus très confortable le service sera assuré par camion auto 3 jours par semaine, soit

les mardi, jeudi et samedi. Le Service transport auto-camion pour tous pays reste toujours le même à des prix très modérés.

S'adresser pour renseignements à M. Mourgues, entrepreneur de transports à Montcuq et au café des Sports, boulevard Gambetta, Cahors.

Ravitaillement

Le Sous-Secrétaire d'état du Ravitaillement fait connaître que les céréales de la nouvelle récolte (blé, seigle, et méteil) seront jusqu'au 1º août prochain, payées sur les bases de la récolte de 1919.

Les intermédiaires, meuniers ou négociants remettront aux producteurs, au fur et à mesure de leurs achats des recepissés qui seront transformés ultérieurement en bons a valoir par le Régisseur du Bureau Permanent.

Ces bons à valoir indiqueront que le prix payé est provisoire et que la différence entre l'ancien et le nou-veau prix fera l'objet d'un paiement complémentaire.

Orages

Dimanche soir, après une chaleur étouffante, un orage a éclaté sur la région de Cahors. Une forte pluie est tombée, notamment dans la région de Catus, St-Géry.

Dans la soirée de lundi, à 7 heures, une forte pluie est également

Le temps reste orageux.

Gindou

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès à l'âge de 28 ans de Mme Laver-gne, institutrice à Méjanasserre (Lot). Avant son mariage, elle avait exercé à Gindou où on l'a connue sous le nom de Mlle Dupin et où elle a laissé d'excellents souvenirs. Condoléances.

Prayssac

Noyé. - Dimanche soir, le jeune Carrié Alfred, âgé de 17 ans, était allé en compagnie de 2 camarades se baigner dans le Lot, à l'endroit dit « Les Cambous ».

Tout à coup, le jeune Carrié dispa-rut sous l'eau. Ses camarades effrayés allèrent chercher du secours. Quand les secours arrivèrent, il

était trop tard. Le corps du jeune Carrié fut ramené sur la berge. Les constatations faites ont établi que le malheureux jeune homme était mort d'une congestion.

Ce tragique événement a vivement ému la population de Prayssac, où la famille Carrié est bien estimée.

Nous offrons aux malheureux parents si cruellement éprouvés nos bien vives condoléances.

Le dimanche 27 juin dernier était jour de fête votive à Sérignac.

Le temps magnifique dont nous jouis-sons avait permis à de nombreuses personnes des communes voisines de venir passer quelques instants dans notre loca-

M. Louis Delport avait été invité par M. Gras, notre maire, le conseil municipal et toute la jeunesse à venir passer quelques heures au milieu de nous.

Nous avons été tous heureux de voir le député des paysans répondre à notre appel. Arrivé à midi il a été reçu à la mairie par le maire entouré de son conseil muni-cipal, et par toute la population qui lui a fait une véritable ovation.

Avant d'entrer à la mairie le président

des fêtes lui a souhaité la bienvenue dans les termes suivants:

Monsieur le Député,

Les jeunes gens de Sérignac, heureux et fiers de votre présence parmi eux, vous souhaitent la bienvenue dans leur commune. Ils savent, qu'enfant du pays, vous connaissez leurs besoins et que vous vous êtes consacré à la défense de la cause paysanne. Votre présence parmi eux, en ce jour de fête, leur montre la sollicitude que vous avez pour leurs intérêts; aussi suivant votre exemple, remplis de désirs de conti-nuer l'union de tous les républicains, ils viennent tous vous saluer, vous remercier de l'honneur que vous leur faites et vous dire leur attachement à la cause que vous défendez si brillamment. Merci donc, M. le député, d'avoir consenti à venir à Sérignac, merci de vous occuper de nos intérêts, et honneur à vous.

Nous vous en exprimons toute notre recon-naissance et c'est du fond du cœur que nous disons : Vive la France. — Vive la Républi-que. — Vive M. Delport, notre Député.

A la mairie M. Gras en termes vraiment charmants et éloquents lui a dit combien il était heureux de revoir un vieux cama-rade et de saluer en lui le défenseur de tou-tes les libertés. Notre sympathique député prenant à son tour la parole, remercie en quelques mois tous les assistants et il joute combien il est heureux lui aussi de saluer en notre maire un ami de toujours, et le père de 7 enfants dont 4 se sont distingués sur les champs de bataille. Les applaudissements répétés ont prouvé à notre député combien il est aimé et combien ont est heureux de le revoir souvent.

Après quelques heures charmantes pas-sées chez notre sympathique maire où avec le député se trouvait réunis en un dîner intime le conseil municipal, on s'est séparé en se disant au revoir. Un électeur.

Figeac M. le docteur Estève procèdera à la vaccination et à la revaccination pour la partie du canton est de la commune de Figeac, jeudi prochain 1er juillet, à 9 h. 1/2

du matin, dans une salle de la mairie. Tribunal correctionnel. - Audience du 26 juin : Léontine Vernières, veuve Tulet, 39 ans de St-Céré, 50 fr. d'amende (sursis) pour coups et violences.

Cajarc

La Foire. - La foire du 25 juin quoique assez bonne a été, comme tous les ans une des moins importantes de l'année, les travaux des champs absorbant les cultivateurs. Les cours suivants ont été prati-

Halle. — Pas de blé, seigle, orge, haricots, ni pommes de terré. avoine 32 fr

l'hectolitre, maïs 80 fr.

Marché. — Œufs, 5 fr. la douzaine; pas de beurre ; poules et poulets, 4 fr. la livre ; canards mulâtres, 10 fr., ordinaires, 5 fr. a pièce ; pas de poussins ni de chevraux

petites oies 25 fr. la pièce.
Foirail. — Bœufs de travail de 3.500 à 5.000 fr.; vaches de 1.500 à 2.500 fr. la paire. gneaux, 100 a 150 ir.; D 200 fr.; petits cochons, de 150 à 200 fr. chèvres de 90 à 150 fr.

— M. le Maire fait prévenir les propriétaires qu'ils doivent s'assurer si les entrepreneurs de battage fournissent ou non le charbon et, en ce dernier cas, ils doivent faire à la mairie la demande de la quantité nécessaire à leur dépiquage.

Au cas où ils ne se préoccuperaient pas de cette situation, ils risqueraient de se trouver dans l'impossibilité d'avoir le charbon nécessaire au dépiquage de leurs

Rampoux

Mlle Elia Baldy, institutrice à St-Martinle-Désernat (Lavercantière), a épousé le 23 juin, un de ses compatriotes, M. Brugié Célestin, propriétaire au Colombier, commune de Rampoux. Félicitations et

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFEVRERIE Emile MARTY, fils

5, rue G. Clemenceau, Cahors Bagues, Broches, Dormeuses en tous genres, Montres or, argent, acier et nickel hommes et dames; Pendules, Réveils, Régulateurs, Sautoirs, Colliers, Chaînes et Bracelets or vendus au poids.

Atelier spécial de réparations d'horlogerie, bijouterie. Monture de bijoux. Achat de matières or et argent.

LES FONDS DES RÉGIONS LIBÉ-RÉES. - Au sujet de l'incident soulevé hier, par les représentants des régions libérées, concernant les fonds d'émission du Crédit National, on donne, dans les milieux compétents, l'explication suivante : l'Etat aurait avancé aux régions libérées une somme de 3.600 millions environ, avant l'émission. Lorsque celle-ci eut lieu, l'Etat conserva les fonds par devers lui pour son remboursement. Il n'y aurait, en la circonstance rien que de très normal. Les 400 millions restants sur le total émis de 4 miliards ont été fournis au Crédit National en deux versements. Dernièrement, cet établissement établit un autre chèque sur le trésor, ce chèque ne put être payé, la provision étant épuisée. On affirme que, contrairement à ce que dit la presse du matin, la question ne sera pas portée devant le Parlement, la situation se trouvant éclaircie.

A LA CHAMBRE. - La Chambre a repris, ce matin, la discussion du budget général de 1920. Les chapitres réservés du ministère de la guerre, entre autres celui concernant les frais de représentation des maréchaux de France, portés à 90.000 francs, ont été adoptés.

La Chambre aborde ensuite le budget des colonies. M. Flayelle parle de la question du coton colonial. Notre industrie cotonnière, dit-il, est presque entièrement tributaire de l'étranger. Cette situation nous coûte des milliards chaque année. Il faut y re-

M. Candace déclare que l'Allemagne est incapable d'exercer une tutelle sur des populations non inférieures mais pas encore mises en état d'évoluer. L'orateur vise surtout la question du recrutement des soldats indigènes dans le Togo et le Caméroun. Il faudra que la question soit posée à Spa, dit-il. Le ministre des colonies répond que la question est effectivement posée. La discussion conti-

LE TOUR DE FRANCE. — Da Havre: Ce matin à 2 heures sont partis du Havre pour Cherbourg, 364 kilomètres, les coureurs qui ont ac-complis la première étape. On pense que l'étape sera rapidement enlevée.

De Honfleur: A 8 h. 30, quarante concurrents sont déjà passés au contrôle. On signale l'abandon de Jean Alavoine qui avait cent minutes de

LA GREVE GENERALE EN ITA-LIE. — De Rome : La grève générale est décrétée, ce matin, par solidarité avec les événements qui se sont déroulés à Ancône. L'arrêt du travail est complet. Seuls le télégraphe et le téléphone fonctionnent. Des forces imposantes de police, soutenues par mainte ville et les faubourgs. Elles n'ont pas eu jusqu'ici à intervenir. L'ordre n'a pas été troublé.

LA LUTTE EN ASIE. SUCCES AN-GLAIS. - De Constantinople: Les Britanniques ont occupé, ce matin, Mudania, le port de Brousse. Kemal a lancé un pressant appel aux Mahomé-tans, suscitant les haines religieuses. Les troupes britanniques ont également occupé le bureau de poste de Stamboul.

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation e toutes les personnes atteintes de her-

de toutes les personnes attentes de her-nies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol. Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des heranies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

En voici d'ailleurs une preuve: Monsieur Glaser, 25-4-20.

Je suis heureux de vous informer que grâce à votre appareil sans ressort qui se porte jour et nuit sans aucune gêne, je suis complètement guéri. Que tous ceux que la hernie torture s'adressent à vous et ils retrouveront la force et la santé. Je vous autorise à publier ma lettre avec toute ma reconnaissance.

M. Barthélemy Barrès, 14, Cité Grateloup, à Bordeaux (Gironde).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à: Cahors, samedi 10 juillet, Hôtel de l'Europe. Figeac, jeudi 15, Hôtel des Voyageurs. Souillac, lundi 19, Hôtel du Lion d'Or. Aubin, vendredi 23, Hôtel du Cheval Noir.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 28 juin 1920.

Le marché est irrégulier et sans affaires. Si certaines valeurs se maintiennent aux environs des cours de vendredi, d'autres abandonnent un peu de terrain. La fin de mois est proche et on liquide encore quelques positions faibles. D'autre part, les indi-cations des places étrangères sont plutôt défavorables.

Les changes se tendent légèrement et nos rentes françaises sont fermes. 3 0/0 58,30, 5 0/0 88,30, 4 0/0 1917 71,10, le 1918 71,75, 5 0/0 amortissable libéré 101,65, Crédit National

Banques françaises et étrangères lourdes, Paris 1.530, Union 1.180, Lyonnais 1.590, Banque Ottomane

Cuprifères indécises, Rio 1.719, Tanganika 99.

Valeurs de navigation irrégulières, Suez 6.105, Transatlantique 446, Chargeurs 1.545. Industrielles russes réalisées, Naphte 530, Bakou 3.300, Lianosoff 515, North Caucasian 77.

Pétrolifères irrégulières, Mexican Eagle 416, Royal 29.650, Shell 455, Omnium des pétroles 1.960. Diamantifères lourdes, De Beers

Mines d'or soutenues, Goldfields Rand Mines 110, Crown Mines 104. Caoutchoutières résistantes, Finan-

cière 295, Malacca 210, Padang 344.

Pour ventes ou achats de propriétés

S'adresser à M. POUZALGUES Expert-Géomètre à Ginouillac (Lot)

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé) Le Gérant : A. COUESLANT.

CAMIONS-AUTOS

Montage exclusif de Bandages « BERGOUGNAN »

VIDAILLAC, Carrossier, rue de la Banque à CAHORS

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 63

Le Droit de l'Enfant

LES BATAILLES DE LA VIE

Georges OHNET

IX Ils ne présentèrent pas d'objection. Ils ne demandèrent pas d'explication. Ils savaient trop que ce père agissait en vertu d'un devoir sacré, et que, si terrible que fût l'acte qu'il méditait, il l'accomplirait en état de légitime défense. Ils sortirent, et en traversant le couloir, à la chambre de Cécile, debout, blanche et immobile, ils aperçurent Mme Herbelin, gardienne invincible qui veillait. Son mari alla à elle, lui parla, sans doute pour lui faire une recommandation dernière, puis disparut. Eux, ils descendirent par le petit escalier qui conduisait aux communs. Sans une parole, ils s'avancèrent dans le parc, et de loin, à leur approche, ils virent une forme vague qui s'éloignait, non précipitamment, mais au contraire comme

sous le couvert noir des taillis, la silencieuse battue commença. Ils allaient à pas mesurés, poussant devant eux ce gibier humain dit d'une voix distincte :

à regret et presque avec bravade. Et,

qu'ils savaient attendu au passage. Et, avec anxiété, tous pensaient : Que va faire David? Comment compte-t-il attaquer son ennemi? Quel piège lui a-t-il tendu ? Et, ignorants du dénouement qui se préparait, ils le de-vinaient tragique. Ils passèrent aux étangs, et là, dans l'espace découvert, à la clarté de la lune ils virent celui qu'ils traquaient marcher devant eux, d'un pas tranquille et libre, sans se hâter, comme pour bien prouver qu'il n'avait pas peur. Et cette assu-rance, cette décision, cette témérité impressionnaient terriblement les trois hommes, en leur faisant prévoir une résistance furieuse. Comparant les deux adversaires, l'un âgé déjà, inhabile aux exercices du corps, n'ayant jamais touché une épée ni un pistolet, et l'autre, jeune, rompu à tous les sports, redoutable à toutes les armes, ils se prenaient à trembler pour leur amis

Ils débouchèrent dans les prairies et arrivèrent jusqu'à vingt mètres du Liron. Là, auprès du moulin, noir dans la nuit claire, et dont la roue tournait à vide, roulant dans le bief, avec un bruit sourd d'eau sans cesse remuée, ils apercurent la passerelle. Un homme se tenait debout à l'entrée, immobile, et ils reconnurent la silhouette de David. Celui qu'ils poursuivaient aussi l'avait vu, et sans hésiter, sans ralentir son pas, il avait marché à lui. Quand ils ne furent plus qu'à quelques mètres de distance l'un de l'autre, David leva le bras et

Qui êtes-vous? demanda Condottier d'une voix impatiente. David répliqua: Je suis l'homme que vous avez Je n'ai jamais refusé à personne la réparation d'une offense. Faites-la moi demander, je vous l'accorderai. Mais ne venez pas vous mettre en travers de mon chemin. — C'est vous qui y êtes venu, dans ce chemin, qui est à moi seul... Oui, venu comme un voleur de nuit, dit David avec un accent qui fit trembler

Est-ce que vous voulez essayer de m'assassiner ? demanda le marquis insolemment. - Je n'aurais pas amené ces messieurs pour le voir, dit Herbelin en montrant ses amis arrêtés à petite Daniel salua Cendrin et les deux Pérignon, et dit avec un sourire :

> — Et moi je n'ai aucune arme, dit tranquillement David. Alors je ne comprends plus. Vous allez comprendre. Pour retourner chez vous, il faut traverser cette passerelle. Il n'y a place que pour une personne. Au bas, vingt pieds d'eau et la roue du moulin. Vous admettrez bien que j'aie le droit de me

Ce sera donc un combat ? Soit!...

J'ai un fort bon revolver dans ma

Condottier en dépit de sa bravoure.

Maintenant il s'agit d'en sortir...

moi, de duel qui prête au scandale. Nous sommes là deux hommes qu'anime une haine mortelle. L'un veut pas-ser, l'autre veut l'en empêcher.... Danger égal... Forces à peu près pareilles. La mort inévitable pour celui qui suc-combera... Allons, Monsieur le Marquis, prouvez que vous n'êtes pas brave que quand vous êtes sûr de tuer votre homme... Vous voulez rentrer chez vous? Il faut me passer sur le corps... Essayez! Condottier leva les épaules et dit

Vous êtes fou! Herbelin cria: Vous, vous êtes le dernier des

lâches! A ces mots, qui le fouettèrent comme un coup de cravache, le jeune homme poussa un cri sourd, et prenant son élan, il se rua sur Herbelin. Celui-ci, arcbouté à l'entrée de la passerelle, recut le choc, le rendit, et les deux hommes s'étreignirent avec fureur. Pendant un moment, ils formèrent un groupe confus, et il ne fut pas possible aux assistants terrifiés de distinguer celui qui dominait l'autre. Dans leurs poussées éperdues, ils couraient grand danger de tomber, tous les deux, dans le bief rapide et profond. Soudainement ils s'écroulèrent d'un bloc sur les planches, et là luttèrent avec des rugissements

furieux. Mais, à cet instant, David prenant le dessus réussit à maîtriser son addébarrasser de vous comme il me plaît. Vous avez assez compromis les versaire, et d'une main lui serrant

miens... Je ne veux pas, entre vous et la gorge, il lui posa le genou sur la poitrine. A la clarté de la lune, sa figure apparut effrayante de joie. Condottier râla: Lâchez-moi, vous m'étouffez.

David resserra son étreinte. Alors, dans un effort suprême, le marquis réussit à se soulever, il repoussa celui qui l'étranglait et, d'un bond, se mit hors de sa portée. Fouillant rapidement dans sa poche, il en sortit son revolver, et le braquant sur son adversaire il cria, haletant encore:

Place! Ou je vous tue! Frappez, misérable! riposta

La nuit fut rayée d'un éclair. Se ruant, en avant, le jeune homme avait tiré. David se cramponna à la balustrade pour ne pas tomber. Condottier emporté par son élan vint jusqu'à lui. Une seconde de plus, il passait. Mais David s'était redressé. Il empoigna son ennemi (par les flancs, le souleva et, avec une force surhumaine, il le tint suspendu dans le vide. Ce fut plus rapide que la pensée. Un cri désespéré retentit, et dans un éclaboussement sinistre, le marquis disparut sous l'eau écu-

(A suivre).

GRANDE BAISSE DE PRIX

Sur les Huiles d'olive, huile comestible. Savons, Beurre de Coco. Demandez prix à la Maison MAX-EMILIEN, négociant à Grans (B.-d.-R.).

Etude de M. MALET NOTAIRE A CAHORS

Dernière insertion

Suivant acte reçu par Maître MA-LET, notaire à Cahors, le 14 Juin 1920, enregistré, Monsieur Léon GALLERON, compositeur de musique, et Madame Henriette DAMBRI-NE, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, rue des Augustins, numéro 4, ont vendu à Madame Va-lentine DEFAIS, épouse de Monsieur Alphonse RICHARD, propriétaire, avec lequel elle demeure à Cahors, rue des Mirepoises, numéro 5, Un fonds de commerce de Cinéma-

tionde « l'Apollo » exploité à Cahors, rue des Augustins, numéro 4. Pour les oppositions domicile est élu en l'Etude du dit Maître MALET. Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 Mars 1909 les créanciers des vendeurs devront pour conserver leurs droits former opposition au domicile sus-indiqué

tographe connu sous la dénomina-

dans les 10 jours de la présente in-Pour dernier avis : 29 juin 1920.

MALET, notaire.

A vendre

1 cuve parfait état contenant 40 barriques. 1 » » » 20 » 1 charriot plate-forme pouvant porter 1.500 kilos. - S'adresser à M. FARGE, négociant, avenue de la gare, Cahors.